

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Assemblée municipale

La prochaine assemblée municipale est fixée au lundi 9 décembre. L'ordre du jour comporte des points importants avec le budget, mais aussi deux nouveaux règlements. Le premier concerne une délégation de tâche à l'association Jb.B (Jura bernois.Bienne) au sujet de l'organe de conduite intercommunal en cas de catastrophe. Cette organisation est compétente pour organiser les secours et faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles qui dépassent la capacité de réaction des communes prises isolément. L'OCIC était jusqu'ici rattaché à l'organisation de protection civile, mais sera désormais chapeauté par Jb.B. L'autre règlement concerne la mise en place du système de bons de garde pour les parents désirant placer leurs enfants en crèche. La réforme vise à uniformiser dans tout le canton le système de financement des crèches et nécessite la mise en place d'un règlement au plan communal pour fixer les règles, tâches et compétences en la matière. Un plafond de dépenses devra aussi être formellement validé par l'assemblée. Vu l'importance de ces nouveautés, le Conseil municipal espère une bonne participation à l'assemblée.

Représentations

Manfred Bühler assurera la présidence du bureau de vote le 17 novembre pour le second tour de l'élection au Conseil des Etats. Il se rendra le 14 novembre à Malleray à l'assemblée générale ordinaire de Jb.B et le 21 novembre à l'assemblée du centre de compétence en matière de protection civile à Tramelan. Nicolas Bürgi et Cédric Grünenwald se rendront le 13 novembre à l'assemblée du syndicat de l'école secondaire du Bas-Vallon.

Décharge des Carolines

La décharge des Carolines sera ouverte pour la dernière fois de l'année le samedi 9 novembre prochain de 16h-17h (horaire d'hiver), avant sa fermeture hivernale. Les personnes désirant y évacuer des déchets verts selon le Mémento sont donc priées de tenir compte de cette date butoir.